

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.5/1185
20 mars 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. BOGMIS BARTELEMY CONCERNANT LE
CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil
de tutelle)

Bognis Bartelemy
Planteur à Mayos
par Eséka (Cameroun)

Eseka, le 28/2/1957

A Monsieur le Président de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

New-York (U.S.A.)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de venir auprès de votre haute bienveillance porter plainte
contre les dirigeants Upécistes qui ont organisé des équipes capables de détruire
tous les ponts de toutes les routes carrossables et chemins de fer.

Le 19 Décembre 1956, j'ai été arrêté et conduit en brousse par une équipe qui
comptait plus de 100 personnes où j'ai passé plus d'une semaine et grâce à la force
de maintient de l'ordre, j'ai été délivré.

Ces abatteurs, après avoir ramassé mon bien, ont fini par incendier mes 4
maisons, et voici le total de mes effets :

- 4 chèvres
- 20 chaises et 4 tables
- 4 cantines plaines d'habits
- 4 sacs de cacao
- 36 plats
- 2 cuvettes

57-09695

/...

20 cuillères

20 fourchettes

2 seaux

2 marmites en fonte

une somme d'argent de 13.000 francs.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, de l'O.N.U de prendre des sanctions contre les dirigeants de l'U.P.C.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon plus profond respect.

(signé) Bognis Bartelemy
